

Zeitschrift: Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande

Herausgeber: Société Pédagogique de la Suisse Romande

Band: 92 (1956)

Heft: 7

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 31.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

EDUCATEUR

ET BULLETIN CORPORATIF

SOMMAIRE

PARTIE CORPORATIVE: **Vaud:** Comité central de la S.P.V. — Attention ! — Une page qui se tourne. — **Trogen:** journées pédagogiques. — **Echandens:** port fluvial. — Des spoliations de la Réforme au Tonneau des Danaïdes. — **Genève:** U.I.G.D. — **Neuchâtel:** Causerie-audition. — Bienvenue. — **District de Neuchâtel:** Mise au concours. — Extraits des rapports des sections sur leur activité en 1955. — **Communiqué:** Classe d'orientation professionnelle pour handicapés. — C.E.M.E.A.

PARTIE PÉDAGOGIQUE: **A. Chz.:** Une enquête sur l'école à Montreux. — Pour éveiller le désir d'écrire. — Textes libres et lecture - lecture et textes libres. — **Lisette Badoux:** Influence aussi de la lecture sur le style. — **E. Guillaumin:** Orthographe. — Comment vous y prenez-vous ? Orthographe au degré supérieur. — La poésie de la semaine. — Fiche.

Partie corporative

VAUD

COMITÉ CENTRAL DE LA SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE VAUDOISE

Président : Benjamin Jotterand, Morges, Av. Hugonnet.

Vice-président : Ernest Barraud, Vevey, Av. Major-Davel 10.

Secrétaire : Charlotte Cornioley, Aigle, Pré-Russin B.

Caissier : Alfred Marguerat, Oron-la-ville.

Archiviste : Robert Pasche, Lausanne, ch. Roseneck 12.

Nos vœux accompagnent la nouvelle « équipe ».

P. V.

ATTENTION !

Jusqu'au rétablissement du « bulletinier », on est prié d'envoyer, tout ce qui concerne la chronique vaudoise du « Bulletin » à **Charlotte Cornioley, Pré-Russin B, Aigle.**

UNE PAGE QUI SE TOURNE

Je ne veux pas laisser Pierre Vuillemin quitter le Comité central sans rendre hommage à son dévouement, sa courtoisie, son élégance morale. Tous ceux qui le connaissent savent ses qualités, et ceux qui restent au C.C. ne le voient pas partir sans une certaine mélancolie. Nous lui présentons nos vœux les meilleurs pour son activité future.

Nous souhaitons une très cordiale bienvenue à Robert Pasche et succès au nouveau président B. Jotterand.

Ch. C.

TROGEN. — JOURNÉES PÉDAGOGIQUES 1956

Voulez-vous suivre l'Actualité pédagogique et culturelle en Suisse et à l'étranger ?

Entendre des Conférences par des personnalités de Suisse allemande et de Suisse romande ?

Participer à des Entretiens enrichissants entre collègues suisses et étrangers ?

Visiter le Village Pestalozzi ?

Alors, chers collègues, retenez cette date : 3e semaine de juillet 1956 ! cette adresse : Trogen ! et ce rendez-vous : Journées pédagogiques organisées par le « Schweizerische Lehrerverein », en collaboration avec la Société pédagogique romande.

Renseignements auprès du Comité central de la S.P.V.

P.V.

ECHANDENS, PORT FLUVIAL...

Une fois de plus, nos journaux ont consacré quelques lignes timides au Canal transhelvétique, ce serpent de mer que n'effraient pas les sautes d'humeur d'un hiver capricieux. A ceux que la question intéresse, nous rappelons l'abondante documentation parue dans le numéro spécial du « Transhelvétique », de septembre 1954. Etude technique et économique, soigneusement vulgarisée et qui donne une idée précise de cet important projet.

Une brochure de 78 pages, abondamment illustrée, que l'on peut obtenir pour le prix de 1 franc au secrétariat de l'A.V.N.R.R., Hôtel de Ville, Lausanne.

Dx.

DES SPOLIATIONS DE LA RÉFORME AU TONNEAU DES DANAIDES ou les bases financières d'une caisse de pensions dans le canton de Vaud

Le ton de l'article signé A. Cherix paru ici-même le 28 janvier est vraiment regrettable. Qu'en penseront les responsables de la caisse créée par la loi de 1951 ? Ce n'est pas par des arguments de cet ordre qu'il sera possible d'alléger, peut-être un jour, les charges financières des assurés. Mêler des événements comme les tortures de l'Inquisition contre les Templiers ou les spoliations de la Réforme à la recherche de bases solides pour une caisse de retraites dans le canton de Vaud est un rapprochement d'une telle outrage qu'il fait sourire, pour ne pas dire plus... M. Cherix aurait mieux fait de relire La Fontaine : peut-être y aurait-il trouvé, par la voix de la cigale et de la fourmi, un meilleur exemple de bon sens et de vérité !

L'établissement d'une caisse de retraites n'est pas du domaine des idées, qu'elles soient politiques ou philosophiques, encore moins de l'utopie : ses fondements en sont l'expérience et le calcul au service d'une solidarité de bon aloi.

M. Cherix paraît être un ardent défenseur du système de répartition pure : c'est son droit, mais qu'il cite, avec chiffres à l'appui concernant les perspectives d'avenir, des caisses qui ont fait de bonnes expériences, dont les charges seraient moindres et les prestations plus favorables que les nôtres ! Les lecteurs de la chronique vaudoise seraient heureux d'en savoir davantage sur ce point. (J'exclus d'emblée l'A.V.S. à système mixte dont les conditions sont très différentes).

Quant à moi, je mentionnerai l'exemple, qu'il n'est pas nécessaire d'aller chercher bien loin, du Fonds des pensions des corps enseignant et pastoral vaudois. Combien songent-ils que le Fonds, dont la faillite est encore dans toutes les mémoires, était fondé sur le système de la répartition ? Le Département de l'Instruction publique, à qui était

confiée la gérance du Fonds, encaissait les cotisations et payait les prestations dues aux pensionnés. Le Fonds fit durant quelques années d'appréciables bénéfices non capitalisés, malgré les avertissements répétés des actuaires (ces actuaires, tout de même !...). En attendant, les pensions à payer étaient passées de 620 000 francs en 1922 à 3 688 000 francs en 1942, tandis que le Fonds, privé des intérêts des capitaux et des rappels qui auraient dû être mis en réserve, voyait son déficit technique monter à 80 millions en 1951, déficit qui n'a rien de théorique puisqu'il imposait à l'Etat une charge annuelle de 2,8 millions au budget.

Les désavantages d'un tel système apparaissent immédiatement : son instabilité est manifeste ; l'assuré est dans une trop large mesure tributaire du budget et de décisions du Grand Conseil : la caisse de retraites finit par se confondre avec celle des dépenses courantes de l'Etat et les conséquences psychologiques en deviennent sérieuses : l'impression se répand dans le pays que le fonctionnaire ne constitue plus lui-même ses économies en vue de sa vieillesse et que c'est l'Etat — donc le peuple — qui devra l'entretenir. Ou bien l'Etat refuse de prendre à sa charge le solde négatif, et les cotisations doivent être augmentées dans de fortes proportions jusqu'à ce que la caisse ait atteint l'état d'équilibre ou état stationnaire. Ou bien encore c'est la perspective de la réduction des pensions, à laquelle le corps enseignant a échappé de justesse vers 1935-1936.

Qu'en est-il de la nouvelle caisse ? M. Cherix s'en prend d'abord aux tables de survie dont il parle ironiquement : elles donnent pourtant des chiffres fondés sur les statistiques officielles dont les courbes permettent de faire une « plongée » dans l'avenir avec des probabilités assez sûres. Les actuaires — qui connaissent eux aussi les lois de la biologie — savent, comme le commun des mortels, que la limite de la vie humaine ne varie guère : il y avait déjà au moyen âge des centenaires et pourtant la moyenne de la vie se maintenait alors autour de 20 ans. Aujourd'hui, elle monte au-delà de 60 ans et c'est de la **proportion** — c'est l'élément primordial du problème — entre les travailleurs (les cotisants) et les retraités qu'il faut tenir compte dans le calcul du montant des cotisations.

L'auteur de l'article ne croit pas que les dépenses seront triplées au régime stationnaire ; je pense tout de même que la démonstration de M. Post transcrète dans mon rapport est pertinente. Mais que dire à qui ne croit plus que 2 fois 2 font 4 ?

Dans le régime de la capitalisation, les moyens propres à assurer la couverture des charges futures sont calculés à l'avance selon des méthodes soigneusement établies en tenant compte notamment des probabilités de survie des différentes catégories d'assurés. Chaque génération de cotisants constitue, avec l'aide de l'employeur, l'épargne nécessaire aux paiements futurs en sa propre faveur. Les montants capitalisés forment, avec leurs intérêts composés, les réserves mathématiques indispensables pour assurer la **stabilité** du système aussi bien que la **constance** des cotisations, malgré l'accroissement des charges jusqu'à l'état stationnaire. Dès lors, les intérêts des réserves accumulées venant

s'ajouter aux cotisations des assurés et de l'employeur doivent équilibrer normalement les dépenses de la caisse.

Répartition pure ou capitalisation ? L'alternative est de taille ! Voulons-nous l'aventure financière ou des garanties pour l'avenir ? une sujexion totale à l'Etat ou une certaine indépendance à son égard ?

Notre caisse doit-elle être une tonneau des Danaïdes où, à l'instar des fiancées de la mythologie, nous versons notre manne sans jamais rien retrouver ? Dans le canton de Vaud qui est le pays du bon vin, on n'aime guère les tonneaux percés !... L'automne venu, le vigneron « goge » son fût et, dans sa cave, soigne le jus doré qui fermente et acquiert au long des jours et des mois — mais il en faut du temps ! — un capital de force et de douceur à la fois...

N'est-ce pas un peu l'image de notre institution de prévoyance ! La tâche du conseil d'administration — où nous sommes représentés — et des actuaires qui s'en occupent est de faire fructifier les capitaux que nous leur confions. Cette tâche est difficile : nous devons leur faire confiance, certains qu'ils ne s'y soustrairont pas.

James Mivelaz.

GENÈVE

U.I.G. DAMES

1. Notre assemblée annuelle aura lieu le *jeudi 1er mars* à 15 heures à l'Hôtel du Rhône, veuillez en prendre note et réserver votre après-midi.

2. Celles de nos collègues qui prennent leur retraite en 1956 voudront bien en aviser le comité au moment voulu.

M.-Th. B.

NEUCHATEL

CAUSERIE-AUDITION

Notre collègue de Dombresson, M. André Schenk, excellent pianiste, a donné à la S.P.N.-V.P.O.D. du Val-de-Ruz, une causerie-audition très intéressante sur Albenitz. Adresse à retenir par les sections en quête de conférences pour leurs assemblées.

W. G.

BIENVENUE

très cordiale à M. Robert Duckert, instituteur au Locle, qui vient d'entrer dans la S.P.N.-V.P.O.D. !

W. G.

S.P.N. ET V.P.O.D. — DISTRICT DE NEUCHATEL

A nos membres estimés, rappelons en ce jour que :

L'assemblée générale annuelle de notre section est convoquée pour le samedi après-midi 25 février 1956. Elle sera suivie d'un exposé captivant de M. Léon Perrin sculpteur, sur ce sujet : « Mystère de la création d'une œuvre d'art ».

Une permanence du secrétariat romand de la V.P.O.D. sera ouverte à Neuchâtel, au restaurant de la Paix, le dernier vendredi du mois, de 17 heures à 19 heures.

Les membres S.P.N. et V.P.O.D.-S.P.N. peuvent donc y rencontrer le secrétaire.

Notre sortie du 1er mars est ainsi prévue :

Départ, gare Neuchâtel, 8 h. 58 ; arrivée, gare Lausanne, 9 h. 55.

Les membres qu'une **visite à la Fabrique de plumes ALPHA** intéresse, seront reçus à la gare et conduits à la fabrique. Durée de la visite : 1 h. environ. Cette visite sera suivie d'un apéritif offert par la direction de la fabrique.

Un dîner (potage, entrecôte garnie, dessert pour 5-6 francs) réunira à l'Hôtel Suisse, Place de la Palud, tous les membres qui en auront fait la demande.

Départ, gare Lausanne, 14 h. 16 ; arrivée, gare St-Prex, 14 h. 43.

A Saint-Prex, nous serons reçus aux **Verreries** que nous pourrons visiter en compagnie d'une personne compétente. Durée de la visite, une heure environ. Ensuite, suivant le temps, visite du charmant village.

Départ, gare St-Prex, 17 h. 21 ; arrivée, gare Lausanne, 17 h. 51.

Départ, gare Lausanne, 18 h. ; arrivée gare Neuchâtel, 18 h. 54.

Billet collectif : membres, 8.20 fr. ; non-membres : 10 fr.

Avec retour individuel : membres : 10 fr. ; non-membres : 11 fr.

Délai d'inscription : jusqu'au jeudi 23 février (les fabriques demandant le nombre de participants).

N'oubliez pas de retourner votre bulletin d'inscription à M. Béraneck, Coll. La Promenade ou La Rosière 1, Neuchâtel.

MISE AU CONCOURS DE POSTES D'INSTITUTEURS ET D'INSTITUTRICES

Neuchâtel : un poste d'instituteur. — **Marin-Epagnier** : deux postes d'institutrices. — **Thielle-Wavre** : un poste d'institutrice. — **Cornaux** : un poste d'institutrice. — **Cressier** : un poste d'institutrice. — **Landeron-Combes** : deux postes d'institutrices. — **Lignières** : deux postes d'institutrices, dont un aux Prés. — **Boudry** : deux postes d'instituteurs. — **Cortaillod** : un poste d'institutrice. — **Auvernier** : un poste d'instituteur. — **Peseux** : un poste d'instituteur partiellement administratif, partiellement pédagogique ; un poste d'instituteur ou un poste d'institutrice pour une classe de 8e et 9e filles ; un poste d'institutrice. — **Corcelles-Cormondrèche** : un poste d'institutrice. — **Bevaix** : un poste d'institutrice. — **Gorgier** : un poste d'institutrice. — **Montalchez** : un poste d'institutrice. — **Môtiers** : un poste d'institutrice. — **Couvet** : deux postes d'instituteurs ; deux postes d'institutrices. — **Travers** : un poste d'institutrice ; un poste d'instituteur, classe du Sapelet. — **Fleurier** : deux postes d'institutrices. — **Saint-Sulpice** : un poste d'instituteur, classe du Parc. — **Les Bayards** : un poste d'institutrice ; un poste d'instituteur, classe de La Chaux. — **Cernier** : un poste d'institutrice. — **Dombresson et Chézard - St-Martin** : poste d'instituteur de la classe des Vieux-Prés. — **Savagnier** : un poste d'institutrice. — **Fenin-Vilars-Saules-Engollon** : un poste d'institutrice. — **Fontainemelon** : un poste d'institutrice. — **Coffrane** : un poste d'institutrice. — **Les Geneveys s/Coffrane** : un poste d'instituteur. — **Montmollin** :

un poste d'instituteur. — **La Brévine** : un poste d'institutrice. — **Les Ponts-de-Martel** : poste d'instituteur de la classe de Martel-Dernier. — **Brot-Plamboz** : poste d'instituteur de la classe des Petits-Ponts. — **Les Planchettes** : un poste d'institutrice.

Obligations légales. Traitement : légal.

Examens de concours : seront fixés ultérieurement, s'il y a lieu.

Entrée en fonction : début de l'année scolaire 1956-1957.

Adresser les offres de services avec pièces à l'appui, **jusqu'au 25 février 1956**, au président de la Commission scolaire de la commune intéressée, sauf pour le poste de la classe des Vieux-Prés, pour lequel les offres de services doivent être envoyées à M. S.-A. Gédet, président du Comité scolaire, à Dombresson, et en aviser le secrétariat du Département de l'instruction publique.

EXTRAITS DES RAPPORTS DES SECTIONS SUR LEUR ACTIVITÉ EN 1956

Val-de-Ruz. M. Claude Vaucher, depuis longtemps le très dévoué président de cette section, donne d'abord des considérations sur l'effectif de son district. Il déplore l'absence de solidarité d'un trop grand nombre de jeunes membres du Corps enseignant qui sont tout heureux de jouir des avantages acquis par le travail et l'effort de leurs aînés au sein des associations professionnelles et qui se soustraienr aux responsabilités et aux obligations financières...

Activités : La section a visité la maison du Vanel et entendu les exposés de MM. W. Béguin, président de la Commission de surveillance, J.-P. Miéville, directeur et Dr Lévy, psychiatre de l'établissement.

Une assemblée générale a discuté des « appréciations scolaires » pour répondre à un questionnaire d'enquête envoyé par le C. C. En novembre, M. Treuhardt, le délégué de la section au C. C., donna un copieux rapport sur le travail des organes cantonaux, puis Me Arnold Bolle, avocat à La Chaux-de-Fonds, présenta un projet de communauté professionnelle qui fut écouté avec plaisir. Enfin eut lieu une très intéressante visite du Collège des Forges à La Chaux-de-Fonds, sous la conduite du directeur, M. Perrelet, et de M. Louradour, secrétaire. Une agréable soirée récréative, intime, fut organisée pour le 10 décembre par les collègues de Chézard. Quatre collègues travaillent dans les groupes des sciences et d'arithmétique constitués par la sous-section de T. M. et R. S.

Divers : Willy Zwahlen a remis son mandat de président du C.C. Nous ne voulons pas manquer l'occasion de lui adresser encore toute notre gratitude pour sa fructueuse présidence ; malgré vents et tempêtes, il a su maintenir la barre du gouvernail et mener à bon port notre bateau. Bienvenue et félicitations à son successeur, Roger Hügli !

Dans ses propos finaux, M. Vaucher se demande s'il ne serait pas temps de revoir certains problèmes pédagogiques, au C. C. comme dans les sections, parce qu'on se contente trop d'une certaine tradition ; nous ne sommes pas assez informés sur les expériences, les techniques et les méthodes pédagogiques.

Que M. Vaucher se rassure, le C. C. n'a pas écarté délibérément ce souci. Si nous avons été essentiellement absorbés par des problèmes

matériels de traitements et de retraite, nous sommes prêts à reprendre volontiers toute question pédagogique d'actualité. Merci à M. Vaucher d'en faire l'objet de ses préoccupations, et bon courage ! Puisse sa section prospérer sous sa persévérente impulsion.

W. G.

COMMUNIQUÉ

CLASSE D'ORIENTATION PROFESSIONNELLE POUR HANDICAPÉS

En avril prochain, l'institut du Repuis à Grandson accueillera la onzième volée de sa classe d'orientation professionnelle.

Cette classe, à effectif très réduit, est réservée :

1. aux garçons d'intelligence normale, mais atteints d'une **infirmité physique** à la suite d'une maladie ou d'un accident.
2. aux garçons ayant de la peine à choisir une profession pour des raisons de caractère (indécis, instables, etc.)
3. éventuellement, à des garçons d'intelligence diminuée à la condition qu'ils soient doués d'une compréhension et d'une habileté manuelles suffisantes.

Faire bénéficier un jeune handicapé de cet enseignement quasi individuel durant sa dernière année scolaire, c'est assurer son avenir professionnel en utilisant au mieux ses capacités.

M. Maurice Bettex, instituteur, directeur du Repuis, est à disposition pour donner tous les renseignements sur le programme et les conditions d'admission.

STAGES POUR MONITEURS DE COLONIES DE VACANCES ET DE MAISONS D'ENFANTS

L'Association suisse des Centres d'entraînement (C.E.M.E.A.) organise deux stages de formation pour moniteurs-éducateurs, à la Rippe-sur-Nyon, du 22 au 30 mars 1956 et aux Chevalleyres-sur-Blonay, du 5 au 14 avril 1956.

Comme les précédents, ces stages permettront aux participants de vivre en communauté, de se poser d'une manière concrète les problèmes d'une collectivité d'enfants, de se livrer à des activités d'expression, d'acquérir un bagage pratique dans le domaine de l'activité manuelle. Ces stages comprennent les thèmes suivants :

Connaissance de l'enfant : cas pratiques.

Rôle de l'éducateur : responsabilité, emploi du temps.

Loisirs éducatifs : étude de la nature, enquête, histoires, chants, marionnettes, jeux dramatiques, danses populaires, jeux d'intérieur et d'extérieur, etc.

Activités manuelles : techniques simples (raphia, modelage, plâtre, etc.).

Vie sociale : pratique de la vie en équipe, etc.

L'Association suisse organise également un stage s'adressant plus particulièrement aux anciens stagiaires. Ce stage aura comme centre d'intérêt **les jeux dramatiques**. Il aura lieu à la Rippe-sur-Nyon du 22 au 30 mars 1956.

Pour tous renseignements, on voudra bien s'adresser au Président des centres d'entraînement, M. Ch. Légeret, 24, rte de Malagnou, Genève.

Partie pédagogique

UNE ENQUÊTE SUR L'ÉCOLE A MONTREUX

Le Bulletinier vaudois a déjà signalé dans notre journal l'enquête réalisée par la Direction des Ecoles de Montreux avec la collaboration du quotidien de la région. Les réponses au questionnaire pas trop technique préparé par M. le Directeur Dentan, présentent un intérêt particulier parce qu'elles constituent un jugement porté sur notre école primaire par des parents de milieux fort divers, en même temps qu'elles expriment quelques vœux essentiels. Cette enquête a donc été une occasion très heureuse d'un rapprochement entre les familles et l'école, d'autant plus qu'aucune mauvaise humeur, aucun mécontentement ne se sont manifestés. Nous sommes très heureux d'en féliciter nos collègues de la région montreusienne et nous allons essayer maintenant de tirer de ce sondage de l'opinion publique quelques enseignements qui retiendront certainement l'attention de nos lecteurs.

Et tout d'abord ceci : Le 82 pour cent des répondants déclarent attacher à l'éducation une importance plus grande ou au moins aussi grande qu'à l'instruction. Voilà une constatation qui revêt une valeur particulière puisque, pour en tenir compte, il faudrait rendre notre école plus « éducative » qu'elle l'est actuellement, c'est-à-dire que tout en accordant à l'acquisition des techniques (orthographe, calcul, écriture, lecture) toute son importance, elle devrait donner une plus grande place à la culture proprement dite de l'esprit (entraînement à juger, à se documenter, à penser par soi-même), on peut se demander, d'ailleurs, si beaucoup de parents ne songent pas uniquement à l'éducation morale et ne se soucient guère de l'éducation intellectuelle. Cette méconnaissance de la culture de l'esprit paraît bien ressortir de la classification qu'ils donnent des qualités sur lesquelles l'école devrait insister davantage : au premier rang viennent la loyauté, le sens des responsabilités, l'ordre et la conscience — et l'on ne peut que s'en réjouir — tandis qu'en queue de liste, loin derrière les autres, apparaissent le sens du travail gratuit, l'objectivité, la rectitude du jugement, et enfin l'adresse manuelle. Comme si la confusion des idées, le manque d'objectivité et les erreurs de jugement pouvaient permettre une parfaite loyauté !

Pour développer ces qualités, on insiste sur l'importance de l'exemple donné par le maître, mais aussi sur la valeur du travail en équipes pour développer l'esprit de collaboration ; on préconise l'étude de biographies et d'entraînement aux travaux personnels. Et l'on est heureux de constater que beaucoup de parents se rendent compte des difficultés que présentent les classes trop nombreuses. Une remarque que nous ferions bien de prendre au sérieux, c'est celle-ci : « moins de contrainte, plus de liberté d'initiative ; développer la confiance en soi, moins insister sur les fautes de l'enfant, mais plus sur ses qualités. » Notre école se montre encore, probablement, trop négative, elle juge plus souvent qu'elle encourage et ne sait pas toujours faire appel aux meilleurs sentiments de l'enfant.

Quant à la discipline, si le 49 pour cent des parents ne la jugent pas trop libérale ni trop relâchée, le 26 pour cent est d'un avis opposé. Une forte majorité (73,4 %) se refuse à demander un retour à la méthode d'autorité et le 87,5 pour cent des correspondants se déclarent partisans d'une discipline librement consentie. Voilà un avis nettement exprimé dont il sera facile de tenir compte quand cette opinion publique, si heureusement convaincue de la valeur éducative du libéralisme scolaire, saura se faire entendre par nos autorités pour les convaincre de la nécessité de réduire les effectifs des classes. Citons, à ce propos, les réflexions fort pertinentes de M. le directeur Dentan :

« Comment veut-on qu'un maître ou une maîtresse réalise ce bel idéal de la discipline librement consentie dans une classe de 35 ou 40 élèves ou davantage, à moins qu'il s'agisse d'un surhomme ou que le maître puisse travailler dans des conditions exceptionnelles.

« Il n'en est pas moins significatif que 87,5 pour cent de nos correspondants réclament cette forme idéale de la discipline, parce qu'elle est certes un élément fondamental de l'éducation morale. Reste à savoir si **tous** les enfants y sont accessibles et à quel degré ils le sont ; notre expérience nous enseigne qu'il y a toujours des gens pour qui la peur du gendarme est nécessaire à une conduite raisonnable. Mais, tenant compte des réserves faites, nous sommes heureux de l'approbation donnée à une conception chère au cœur de tous ceux qui aiment l'enfance, veulent et cherchent autre chose qu'un simple dressage en matière d'éducation, et qui, à cet effet, réclament instamment depuis tant d'années, une diminution des effectifs scolaires. »

Dans un prochain article, nous commenterons les réponses concernant les méthodes d'enseignement, le programme, et l'horaire. Mais nous tenons, dès aujourd'hui, à féliciter le « Journal de Montreux » et plus particulièrement M. Dentan, directeur, pour l'orientation qu'il a su donner à son questionnaire : en mettant l'accent sur l'essentiel, cette enquête nous apporte de précieux encouragements.

A. Chz.

POUR ÉVEILLER LE DÉSIR D'ÉCRIRE

TEXTES LIBRES ET LECTURE LECTURE ET TEXTES LIBRES

— M'selle, je peux prendre un journal scolaire ? J'aimerais celui où il y a le poème des animaux dans l'étable, ou bien l'histoire du petit renard.

Deux textes que nous avons aimés, l'un pour ses trouvailles poétiques, l'autre pour la sympathie que nous inspire le petit renard et pour tout ce qu'il nous apprend de neuf sur la vie et les mœurs des animaux de la forêt.

Je dis deux textes que nous avons aimés. En effet, **ne livrons jamais aux élèves un journal qui n'a pas été lu en classe**, dont nous n'avons pas relevé les bonnes choses... et les moins bonnes. Ceci fait, les enfants ne se lassent jamais de lire et relire, pour eux ou leurs camarades, les

textes qui nous ont plu. Nous les aimons comme ils sont. Ou bien ils nous font penser à autre chose. Ils nous donnent des idées pour un nouveau texte. — « Moi aussi, je vais écrire un poème. Ce ne sera pas sur la nuit, mais sur les nuages. »

D'ailleurs, n'importe quelle lecture qui les a frappés peut donner aux enfants l'idée d'écrire. Ceci me rappelle un moment pénible. Nous avions lu certains passages des Misérables, Cosette Gavroche. Sylvette vient un matin devant la classe et lit :

Pauvre, pauvre enfant,
dans les rues de Paris,
pauvre, pauvre enfant,
tout seul dans Paris,
tu pleures, tu as faim,
tu as froid, tu vas mourir.

Et tous mes élèves de s'exclamer : « Oh ! c'est mal fait ! » — Naturellement, le texte de Sylvette est choisi à l'unanimité. Que faire ? Je m'arrache les cheveux. Les enfants aiment déjà cette fausse pitié si facile. Comment le leur faire sentir. Alors j'ai lu quelques poèmes de l'école Freinet (Enfants poètes) : « Paris » — « à Paris » — « L'Enfant des rues » — « Pauvre enfant » —. Nous avons compris que les enfants qui ont écrit ces poèmes ont vu et vécu des choses que nous ignorons, et qui leur donne le droit d'écrire. Ils m'ont dit : « A Villeneuve, il n'y a pas de pauvres enfants tout seuls, parce qu'on s'en occupe. Et à Paris ? » — « Non plus, probablement, plus maintenant. »

Et devant la vraie misère, est-ce qu'on pleurniche, se lamente ? Il vaut mieux faire quelque chose. Alors Sylvette a décidé de transformer et de compléter son texte.

Qu'auriez-vous fait ?

Il nous est arrivé de trouver ce ton faux dans quelques textes de journaux. C'est assez pénible. Il est vrai que beaucoup d'auteurs adultes ont joué avec la misère des autres, en ont tiré des effets trop faciles. Jehan Rictus les a dénoncés dans ses « Soliloques du pauvre », lui qui « la » connaissait, « la » vraie. Apprenons à nos enfants à toucher à de certains sujets avec infiniment de tact et de retenue.

INFLUENCE AUSSI DE LA LECTURE SUR LE STYLE

Antoinette écrit : « En arrivant près du ruisseau, que le ruisseau coulait, j'ai voulu le sauter, et moi j'y suis tombée. » — Nous connaissons une vieille chanson populaire :

En passant près du moulin,
que le moulin marchait.
Et dans son joli chant disait... »

Donc, l'enfant peut être influencé par un style agréable, poétique, ou inhabituel, original. Imitation dangereuse ? Mais non, pas plus qu'en peinture. La pensée reste celle de l'enfant, et s'il imite (ce n'est jamais une règle, une habitude), c'est que son goût d'un style se développe, bien que cette imitation soit probablement inconsciente.

Une maîtresse enfantine mène ses élèves voir des expositions de peinture. (Nous aimerais tous pouvoir en faire autant.) Un de ces petits lui dit : « Il faut que je regarde comment il fait le nez, moi je n'y arrive pas. » — Apprentissage.

Si nous ne pouvons fréquenter les expositions, il nous est par contre possible de développer le goût littéraire de nos élèves par un contact permanent avec de beaux textes. Assez de textes techniques dans les leçons de géographie, d'histoire, d'arithmétique ! Choisissons donc des textes littéraires comme lecture, dictées, morceaux à mémoriser (et à dire, non plus à réciter !)

Je sais comment nous sommes. Un exemple : On a parlé du crapaud, alors lisons « le crapaud désobéissant », qui n'est pas fameux. Pas le crapaud, le texte. — Non, tant pis s'il n'y a pas de crapaud, pourvu que ce soit beau. Au moins pour les « poésies ». Prenons-les n'importe où (Trésors de la poésie populaire. La Chine dans un miroir [Gilde du Livre], Enfant poète). Mais arrangeons-nous pour être toujours en contact avec de beaux textes. Les enfants y prennent goût, et écrivent beau eux aussi :

« Les petits anges sont montés au ciel sur une échelle tout en or pour allumer les étoiles et préparer les rideaux de la nuit. »

Annelise (Clarens).

Le pauvre homme

« Le pauvre homme marche, irrégulier
Sur le chemin, traînant ses gros souliers.
Il a de la poussière plein les yeux,
Les joues maigres,
Et du chagrin caché, le petit vieux. »

Sylviane (Romanel s/Morges)

Lisette Badoux.

Examens d'admission dans les classes primaires supérieures (Lausanne)

ORTHOGRAPHE

Grand-mère

J'ai retrouvé une petite photographie.

Une vieille dame qui a mis sa belle robe noire — celle des matins de dimanche où l'on va à l'église — son plus beau bonnet sur les cheveux bien lisses et une cravate de dentelle blanche que retient une grosse broche.

Une belle vieille dame, grave et simple, prête à sourire...

Dans ses bras, un tout petit. Rond, une tête ronde, des bras ronds, de petites jambes rondes dont les pieds se rejoignent ; une physionomie immobile, curieuse de comprendre ce qui peut bien se passer en face, dans cette boîte noire.

Grand-maman, tu me tiens, tu m'entoures, tranquille et fière. Tes bras sont comme un berceau vivant qui me balancera dès que j'en aurai le désir.

Tu me portes et tu sembles dire : « Celui-ci est l'enfant de mon fils. Il n'est pas possible que vous en ayez vu de plus beau au monde ».

Je ne sais ce que vous chantiez ; peut-être simplement des mots que vous inventiez et où vous disiez que j'étais votre trésor, même quand des pleurs défiguraient mon petit visage !

Grand-mère, tu as laissé à d'autres le soin patient de me répéter que je ne valais pas grand-chose.

D'après Pierre Alin.

Remarque : l'orthographe grand'mère et grand'chose est admise puisqu'elle existe encore dans de nombreux livres.

Lettre d'un grand-père

Ma chère petite Françoise,

Tu n'a pas oublié l'anniversaire de la naissance de ton vieux grand-père et je te remercie de tous tes bons vœux. Tu voudrais, dis-tu, me voir arriver jusqu'à cent ans ; c'est très gentil de ta part, mais c'est là une chose que je ne désire point. Quand on devient très âgé et invalide, les infirmités rendent le poids de la vie trop lourd.

Pour le moment, ma santé est bonne et je me plais dans ma maisonnette. Les beaux jours ensoleillés et chauds vont bientôt revenir et je pourrai reprendre mes promenades au bord de la rivière. C'est que je l'aime, cette rivière sinuuse et claire où je vais pêcher pendant la bonne saison. J'en connais toutes les bonnes places et je sais les endroits secrets où se dissimulent les perches et les truites ; je t'y conduirai un jour et tu pourras, avec une ligne fine et légère que je te préparerais, me prendre une friture que nous mangerons les deux. Nous ajouterons à ce menu des gâteaux fourrés et de la crème fouettée et nous serons plus heureux que des rois ! Qu'en penses-tu ?

Ton grand-papa qui t'embrasse bien fort.

La basse-cour

La petite Maria aimait à accompagner sa mère à la basse-cour et l'aidait à soigner les volailles et les jeunes poulets. Une grosse poule noire au cou bronzé gloussait, donnait du bec dans les miettes de pain pour montrer à ses poussins nés de la veille comment ils devaient s'y prendre pour se nourrir. Un peu plus loin mangeait une oie couveuse ; on apercevait son nid rembourré de foin où quinze œufs étaient groupés.

La fermière s'en fut ensuite soigner les lapins ; il y en avait une fameuse bande : cinq adultes, plus dix jeunes sortis du nid depuis deux semaines, qui venaient se former en cercle autour de leur mère, au beau milieu de la cabane et attaquaient avec un appétit féroce le tas de luzerne (s) et de feuilles de chou (x). Le repas était fertile en épisodes comiques : deux ou trois broutaient la même feuille, qu'ils cherchaient à s'enlever mutuellement ; d'autres se dressaient sur le derrière pour atteindre un brin d'herbe et le moindre bruit les faisait s'interrompre, dresser les oreilles, se sauver tous, car ils étaient très poltrons.

— Tu en as du travail, maman, avec toutes ces bêtes, dit Maria.

E. Guillaumin.

Comment vous y prenez-vous ?

ORTHOGRAPHE AU DEGRÉ SUPÉRIEUR

Pour répondre à notre collègue qui demande comment on peut entraîner les élèves à analyser ce qu'ils écrivent sous dictée, je me permets de rappeler les exercices raisonnés que pratiquent les maîtres chevronnés. Qu'on se souvienne d'abord que les exercices d'application à compléter constituent une première étape ; parce qu'ils mettent en quelque sorte le nez de l'élève sur le cas à résoudre, ils restent insuffisants. D'autre part, les dictées contrôlées trop nombreuses offrent l'inconvénient d'habituer l'élève à écrire « au flair », se fiant bien plus à des impressions superficielles qu'à la sérieuse analyse dont il serait pourtant capable. — C'est donc à un contrôle de lui-même qu'il faut l'habituer par de courts exercices dictés (on peut utiliser une nouvelle fois les fiches) aussi fréquents que possible : une ou deux phrases après chacune desquelles on attendra que chacun puisse affirmer avoir analysé tous les verbes, tous les adjectifs, tous les participes. Puis on refera ensemble et à haute voix le même travail ; ceux qui ont commis des erreurs s'annoncent et les corrigent eux-mêmes. Veiller à ne pas les humilier, mais les convaincre au contraire qu'il s'agit bien plus de légèreté, de faiblesse de caractère et qu'on va les aider à y remédier.

Nous proposons ci-dessous quelques-unes de ces phrases qui ne sont certes pas des modèles d'élégance française ; elles permettront toutefois aux élèves une gymnastique qui les empêchera peut-être dès lors de « croire que » l'accord devait se faire selon de fausses apparences. — Quelqu'un a-t-il un autre moyen plus nouveau à proposer en réponse à notre collègue ?

Le matin, tous les bruits familiers qu'on avait entendus la veille et qu'avait assoupi le repos de la nuit commencent à retentir. Les carrioles qu'avait amenées le fermier devant les portes et qu'avaient employées les valets vont partir pour le marché.

~

Chez les anciens, la patrie de chaque homme était la part de sol que sa religion avait sanctifiée, la campagne qu'avaient cultivée les ancêtres, la terre où étaient déposés leurs ossements et qu'occupaient leurs âmes.

~

Les découvertes qu'a révélées Pasteur ont créé une médecine nouvelle et les armes qu'elles ont procurées à l'homme lui ont fourni le moyen de lutter contre des maux redoutables.

~

Que de progrès les travaux de Pasteur ont rendus possibles ! Que d'avantages ils ont valus à l'humanité ! Mais les vérités qu'avait affirmées ce grand savant n'ont pas fini de développer leurs conséquences.

~

Les hommes qu'avait réveillés le tocsin accourent, essoufflés ; du toit de la ferme sortaient des flammes hautes que le vent tordait tandis que les étincelles qu'avait soulevées l'air chaud s'éparpillaient sur les champs.

~

Quand la pluie a cessé, on la sent encore dans les traces qu'elle a laissées de son passage ! elle luit sur les tuiles qu'elle a lavées, sur les feuilles qu'elle a rincées et sur les façades qu'elle a rajeunies. Seuls quelques rameaux balancent encore les gouttes d'eau qui, dès qu'on les touche, s'égrènent et vous restent dans la main.

~

Les hommes que le travail occupe conservent plus longtemps leur vigueur ; là ne se bornent pas d'ailleurs les avantages que leur aura valus leur effort assidu ; les excellents exemples qu'ils nous auront montrés nous inspireront un respect que nous ne leur marchanderons pas.

~

Petite rivière, qui promènes dans la petite vallée les caprices changeants de ta marche onduleuse, et qui crées sur ton passage la gaieté et la fraîcheur, je suis de ceux que tes grâces rustiques retiennent sur tes bords.

~

Est-ce toi qui es le coupable ou est-ce moi qui ai commis une négligence ? C'est certainement moi qui avais oublié de fermer la porte.

~

Les vagues qu'avait soulevées la tempête frappaient les falaises tandis que des oiseaux blancs qu'avait effrayés le tumulte s'envolaient follement.

LA POÉSIE DE LA SEMAINE

PRINTEMPS

*Il fait un petit printemps bleu,
Qui va, vient, recule et s'avance ;
Hésite et se rapproche un peu
En pleuvant par intermittences.*

*Il fait un petit printemps bleu...
Les jours, que le soleil traverse,
Les jours s'en vont, mais chacun d'eux
S'attarde avec plus de tendresse.*

*A quoi bon détourner les yeux
De l'heure ingénue et charmante ?
Il fait un petit printemps bleu
Qui soupire et pourtant qui chante !*

Henry Spiess.

Fiche de vocabulaire

L'HOMME - LA FEMME - L'ENFANT

1. Mots au pluriel :

Une jeune fille, un jeune homme *), un bonhomme, Monsieur, Madame, Mademoiselle.

2. Quelles sont ces abréviations ? **)

M. = ... MM. = ... Mme = ... Mles = ... Me = ...
Dr = ...

3. Complète par le terme qui convient :

Dans une famille : les **enfants** et les ...
Au cinéma : des billets pour **enfants** et pour ...
A l'école : des **filles** et des ...
Mes enfants : ma **fille** cadette et mon ... aîné.
Dans l'arche de Noé : des **hommes** et des ...
Certains métiers sont réservés aux **hommes** ;
d'autres sont réservés aux ...
Chez le coiffeur :
salon pour hommes — salon pour ...

4. Genres.

(un ou une ?) Aline était encore ... enfant.
(bons ou bonnes ?) M. et Mme Arpin sont ... gens.
(ingrats ou ingrates ?) M. et Mme Torcol sont des gens ...

5. Enfantin, infantile.

Les maladies ..., une école ..., des voix ..., la paralysie ..., une ronde ...

6. Les noms soulignés sont-ils correctement employés ?

Sinon, corrige-les.

- Mon **homme** n'est pas rentré dîner.
- Vous saluerez bien votre **dame**.
- Bénin et Broudier entrèrent dans l'auberge. Une **femme** obèse parut :
— **Messieudames** ! fit-elle souriante, vous voulez à manger ?

*) Jeunes hommes ne sera pas admis !

**) Mr. est une abréviation anglaise.

Librairie en gros

J. MUHLETHALER

Agent général des Editions F. NATHAN
27, rue des Eaux-Vives - GENÈVE - Téléphone 36 98 25

GODIER MOREAU	Leçons de choses, cours élémentaire	Fr. 6.05
	Leçons de choses, cours moyen supérieur	Fr. 7.75
2 ouvrages très illustrés, clairs et précis.		

CHATEL CHATEL	Livre unique de Lecture et de Français	
	Cours préparatoire 1 ^{er} livre	Fr. 6.45
	Cours élémentaire 1 ^{ère} année	Fr. 6.75
	Cours moyen 2 ^{me} année	Fr. 7.75

2 ouvrages qui allégeront votre tâche dans cette discipline.

MONNIER	Histoire de l'Orient, de la Grèce et de Rome	
	Classe de 6 ^{me}	Fr. 9.15
	Histoire du Moyen Age	
	Classe de 5 ^{me}	Fr. 9.70

La maison F. NATHAN facilitera votre enseignement grâce aux soins apportés dans la composition pédagogique dont tous les manuels sont empreints.



Les graines

H. Tschirren
Morges

sont meilleures

CONFÉRENCE GRATUITE

(sans aucun but publicitaire)

Il s'agit d'expériences scientifiques attractives dénommées « A l'avant-garde du progrès » démontrant d'une façon théorique le fonctionnement de certains processus physiques et chimiques. Ces séances sont surtout prévues pour les écoliers, permettant ainsi de faire revivre à leur intention les grandes découvertes scientifiques et les recherches du passé, du présent et de l'avenir.

Voici quelques échos relatifs à ces démonstrations :

Ecole Secondaire, Le Locle :

« ...Au nom de tous les élèves et en mon nom, permettez-moi de vous remercier vivement de la captivante matinée que nous vous devons; l'attention de tous les participants vous aura montré mieux que je ne pourrais le faire l'immense intérêt suscité par vos expériences de physique ainsi que par vos films et je tiens à vous apporter mes sincères félicitations pour la parfaite mise au point de vos démonstrations. »

Ecole Secondaire, Neuchâtel :

« ...Vos démonstrations "A l'avant-garde du progrès" que vous avez bien voulu nous présenter, ont vivement intéressé tant les maîtres que les élèves. Nous vous sommes très reconnaissants d'avoir ainsi procuré à nos classes une leçon qui fut fort appréciée. »

Les expériences suivantes font partie du programme :

- La scie en papier
- Changement de couleur sur désir
- La bouteille comme marteau
- Le contrôle des vibrations (Un ton capable de briser un verre à eau)
- Le réfrigérant « Freon »
- La cuisine sur le potager froid
- A la recherche de la lumière
- La musique sur le rayon lumineux
- La propulsion par réaction
- Explosion de poussière



Si une démonstration gratuite dans votre école vous intéresse, mettez-vous en contact avec nous, afin de nous permettre de vous donner tous les renseignements nécessaires. Les séances peuvent avoir lieu en français ou en allemand.

GENERAL MOTORS SUISSE S.A.

Département des relations publiques
Tél. (032) 2 61 61 Biel

Aussi pour sociétés, clubs etc.

6 Bibliothèque
Nationale Suisse
Berne

J. A. — Montreux

Magasin et bureau Beau-Séjour 8

Téléphone permanent 22 63 70

POMPES FUNÈBRES



OFFICIELLES DE LA VILLE DE LAUSANNE

Transports en Suisse et à l'étranger. Concess. de la Sté Vaud. de Crémation



SOCIÉTÉ VAUDOISE DE SECOURS MUTUELS

COLLECTIVITÉ S.P.V.

*Etes-vous assuré
contre la maladie?*

Demandez sans tarder tous renseignements à
M. F. PETIT

Ed. Payot 2 Lausanne Téléphone 23 85 90

Pour combinaisons maladie-accidents-tuberculose etc.

MONTREUX, 25 février 1956

XCII^e année — N° 8

DIEU • HUMANITÉ • PATRIE

ÉDUCATEUR ET BULLETIN CORPORATIF

ORGANE HEBDOMADAIRE
DE LA SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE
DE LA SUISSE ROMANDE

296
Rédacteurs responsables

Educateur : André Chaboz, Lausanne, Clochetons 9

Bulletin : G. Willemin, Case postale 3, Genève-Cornavin

Administration, abonnements et annonces :

Imprimerie Corbaz S.A., Montreux, place du Marché 7, téléphone 6 27 98

Chèques postaux 11 b 379

Prix de l'abonnement annuel : Suisse Fr. 13.50 ; Etranger Fr. 18.—

Supplément trimestriel : Bulletin bibliographique

Tricotages
et sous-vêtements de qualité



Envoi à choix

IMEDIA

pour le calcul des moyennes
En vente Fr. 2.10

M.E. Calame, La Chaux-de-Fonds
Case postale 348

A la
Loterie Romande

le plus petit lot est de

Fr. 12.-

le 3 mars

2 GROS LOTS

75.000

75.000

14.861 autres lots

Voyage d'étude

▼
sous la conduite de M. Chantren
du 30 mars au 8 avril 1956

BELGIQUE/HOLLANDE/RHENANIE

Demandez le programme à
l'Agence de Voyages

LAVANCHY & C°., S.A.

LAUSANNE

16, place Saint-François
Tél. 22 81 45

VEVEY

18, rue du Simplon
Tél. 5 50 44